

# BULLETIN D'INFORMATION N°18 COVID-19

Vendredi 22 mai à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

## POINT DE SITUATION CAS COVID-19

### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 20 en service de réanimation ;
- 217 autres modes d'hospitalisation ;
- 1056 retours à domicile ;
- 242 décès (48 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

### Point de situation EHPAD :

- 68 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR.
- 69 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD.

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de 2 784 ainsi répartis :

- 708 personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 673 personnes résidant dans le Morbihan ;
- 609 personnes résidant dans le Finistère ;
- 596 personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

auxquels s'ajoutent :

- 131 personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 67 personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

*Les données détaillées par département se trouvent en annexe*

## POUR S'INFORMER

**0800 130 000**

Numéro vert national appel  
gratuit, 7j/7 24h/24

→ Hotline du rectorat réservée aux  
personnels mobilisés dans la gestion  
de la crise sanitaire (de 8 à 12h et de  
14h à 17h) : 02 23 21 73 50

→ Pour les arrêts de travail :  
[www.ameli.fr/entreprise](http://www.ameli.fr/entreprise)

Toutes informations complémentaires

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- [www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)
- [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

# Campagnes de dépistage au sein d'une entreprise d'agroalimentaire dans les Côtes d'Armor

Suite au signalement le 13 mai, par le Centre hospitalier de Saint-Brieuc, d'un patient Covid-19, employé d'une entreprise agroalimentaire, les premières investigations sanitaires menées avaient permis d'identifier cinq autres cas confirmés, ayant exercé leurs activités professionnelles dans une zone circonscrite de l'entreprise.

Face à cette situation, l'ARS Bretagne et la Préfecture des Côtes d'Armor ont organisé une campagne de dépistage massif sur site qui s'est tenue le vendredi 15 mai auprès de 209 personnels.

Les résultats des tests ont fait apparaître 63 cas positifs covid-19 supplémentaires, portant le total des cas confirmés à 69. Ces personnes sont depuis isolées à leur domicile et leur suivi est assuré par l'ARS Bretagne.

Compte tenu de ces éléments, la médecine du travail de l'entreprise et les épidémiologistes de Santé Publique France ont identifié les zones d'activités étant en proximité avec le secteur professionnel de ces premiers cas confirmés. Ce ciblage a conduit à la mise en place d'**une seconde opération de dépistage** qui s'est déroulée **mardi 19 mai** auprès de 818 personnels. **L'opération menée a fait apparaître 44 cas positifs supplémentaires, portant le total de cas confirmés au sein de l'entreprise à 109.**

Le taux d'incidence est toutefois inférieur à celui observé lors de la première opération, qui avait concerné l'environnement de travail plus immédiat des premiers cas contacts identifiés dans l'entreprise (5% de cas positifs sur les personnes testées le 19 mai contre 30% des cas positifs sur les personnes testées le 15 mai).

Les investigations sanitaires se poursuivent au sein de l'entreprise en lien avec le service de médecine du travail.



- ✓ Les personnes diagnostiquées covid-19 sont contactées par l'Assurance Maladie qui identifie l'ensemble de leurs contacts à risque afin d'appliquer le dispositif de quatorzaine pour ces personnes, ainsi que la prescription d'un test et de masques sanitaires.
- ✓ L'ensembles des personnes diagnostiquées covid-19 ou cas contact sont isolées à leur domicile et leur suivi est assuré par l'ARS Bretagne.

# Où se faire dépister en Bretagne ?

Les prélèvements sont effectués sur **prescription médicale uniquement**, d'un médecin ou d'une autorité sanitaire qui assure le suivi des personnes contacts (Assurance maladie ou Agence régionale de santé).

**Le week-end et les jours fériés, les sites de prélèvement COVID-19 demeurent mobilisés** pour tester les personnes symptomatiques et les cas contacts, assurant un suivi 7j/7.



→ La carte des lieux de dépistage COVID-19 pour la région Bretagne est disponible sur le site de Sante.fr :

<https://sante.fr/lieux-de-depistage-covid-19-bretagne>

→ Toutes les informations relatives au dépistage en Bretagne sur :

[www.bretagne.ars.sante.fr/coronavirus-organisation-du-depistage-en-bretagne](http://www.bretagne.ars.sante.fr/coronavirus-organisation-du-depistage-en-bretagne)

## Limiter la diffusion du virus dans la population

La maladie se transmet par gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux). On considère qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, de plus de 15 minutes, lors d'une toux ou d'un éternuement en l'absence de mesures de protection.

C'est pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation physique sont indispensables pour se protéger de la maladie en adoptant les réflexes suivants :

- Je consulte un médecin en cas de signes du COVID-19 (fièvre, toux, perte du goût et odorat)
- **Je fais rapidement le test si le médecin me l'a prescrit.**

## J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



**Je ressens des symptômes du COVID-19** (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



**J'appelle un médecin dès le début des symptômes.** Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



**Je m'isole chez moi**  
Je porte un masque



**Je prends RDV pour un dépistage COVID**



**Je me présente au lieu d'examen,** avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



**Un professionnel de santé me fait le test COVID-19**

J +1



**Je reçois les résultats de mon test COVID-19**



**Mon test est positif**

Je suis porteur du COVID-19  
L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



**Mon test est négatif**

Je ne suis pas porteur du COVID-19

**Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète.**  
Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

**Fin de l'isolement :** je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

**Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison**

# Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact proche avec un malade

J'accède à un test **SANS** prescription médicale



Je dois aller me faire  
**tester immédiatement**  
si je vis avec la personne  
contaminée, sinon **7 jours**  
après le dernier contact  
avec la personne malade



Je m'isole chez moi  
je porte un **masque**  
en présence d'autres  
personnes et  
je **surveille mon état**  
de santé



L'Assurance Maladie  
ou mon médecin  
m'indiquent  
le laboratoire  
le plus proche



Je suis inscrit  
pour le test sans  
**démarches à faire**

Jour J



Je me présente  
au lieu d'examen  
avec ma carte Vitale  
et je porte un masque



Un professionnel  
de santé me fait  
le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats  
de mon test COVID-19



Mon test est positif  
Je suis porteur  
du COVID-19



Mon test est négatif  
Je ne suis pas porteur  
du COVID-19



**Isolement strict  
et masque :**  
je m'isole chez moi  
jusqu'à ma guérison  
complète ou celle  
de toutes les personnes  
de mon foyer



L'Assurance Maladie me  
rappelle pour me donner  
les recommandations  
à suivre

# Guide sanitaire pour la réouverture et le fonctionnement des piscines publiques

Aucune étude concernant la survie du SARS-CoV-2 dans l'eau de piscine n'est disponible à l'heure actuelle. Pour autant, **l'eau des piscines ne semble pas un lieu propice pour la survie et le développement des virus**, les virus de la famille des coronavirus étant trop fragiles et survivant trop peu longtemps dans le milieu extérieur pour se transmettre dans les piscines.

Dans ce contexte, l'ARS Bretagne a établi **un protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des piscines publiques**, incluant notamment les mesures à mettre en place préalablement à la réouverture de l'établissement et les mesures à appliquer lorsque l'établissement sera ouvert au public.

→ **Consultez le protocole sanitaire sur notre site internet :**  
<https://bit.ly/2LI2JfF>



**!/ Ces recommandations ne valent pas autorisation d'ouverture !**

Tout ouverture dépend de modalités définies nationalement et localement, et selon l'établissement hébergeant la piscine.

# Mise en ligne du site « mesconseilscovid.fr »

Le site « mesconseilscovid.fr » est un site officiel de prévention et de conseils personnalisés, qui intervient en amont de l'entrée dans le parcours de soins, conçu par le Ministère des solidarités et de la santé et dont les premiers modules sont accessibles depuis le 15 mai 2020. Il permet à tout un chacun d'accéder à toutes les informations utiles pour se protéger et protéger les autres, en étant acteur de la lutte contre le covid, afin d'aider le travail des médecins, hôpitaux et enquêteurs sanitaires.

**Les recommandations mises en ligne sont personnalisées en fonction de sa situation médicale, professionnelle et géographique**, et en lien avec les directives posées par le Ministère des solidarités et de la santé.

## Un outil numérique composé de 3 modules

- 1. Un module d'informations personnalisés pour gérer la distanciation physique et le déconfinement, disponible depuis le 15 mai 2020** : en fonction de l'état de santé de la personne, de son lieu de résidence et de ses éventuelles comorbidités, l'application délivre des recommandations (sorties, déplacements, port du masque, télétravail, ...). **Ce module sera spécifiquement conseillé aux publics fragiles.**
- 2. Un module d'orientation à la suite de l'apparition de symptômes évocateurs**, qui sera **mis en ligne aux alentours de fin mai / début juin** : il concernera l'utilisateur sur le comportement à suivre en fonction de ses symptômes récents (rdv médecin, téléconsultation, rester chez soi, appeler le 15...);
- 3. Un module d'auto-surveillance pour les patients diagnostiqués positifs**, afin de suivre l'évolution de leurs symptômes, qui sera **mis en ligne aux alentours de mi-juin.**

## Un site évolutif

Le site « mesconseilscovid.fr » est un outil évolutif ; les directives évolueront en fonction des progrès sur la connaissance du virus, des tests et des traitements proposés, permettant ainsi de fournir les données et conseils les plus à jour possibles.

Cette plateforme sera par ailleurs disponible sous forme d'application sur l'Apple Store (Iphone) et le Play Store (Android) à partir de mi-juin.

## Point CNIL

- Aucune donnée personnelle n'est stockée sur le site « mesconseilscovid.fr » ; les données renseignées par l'utilisateur demeurent stockées en local, sur son ordinateur personnel ou son mobile.
- Elles sont ANONYMES et NON IDENTIFIANTES. Seul l'utilisateur peut décider d'envoyer certaines de ses données à un médecin, un hôpital ou un enquêteur sanitaire.

# CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



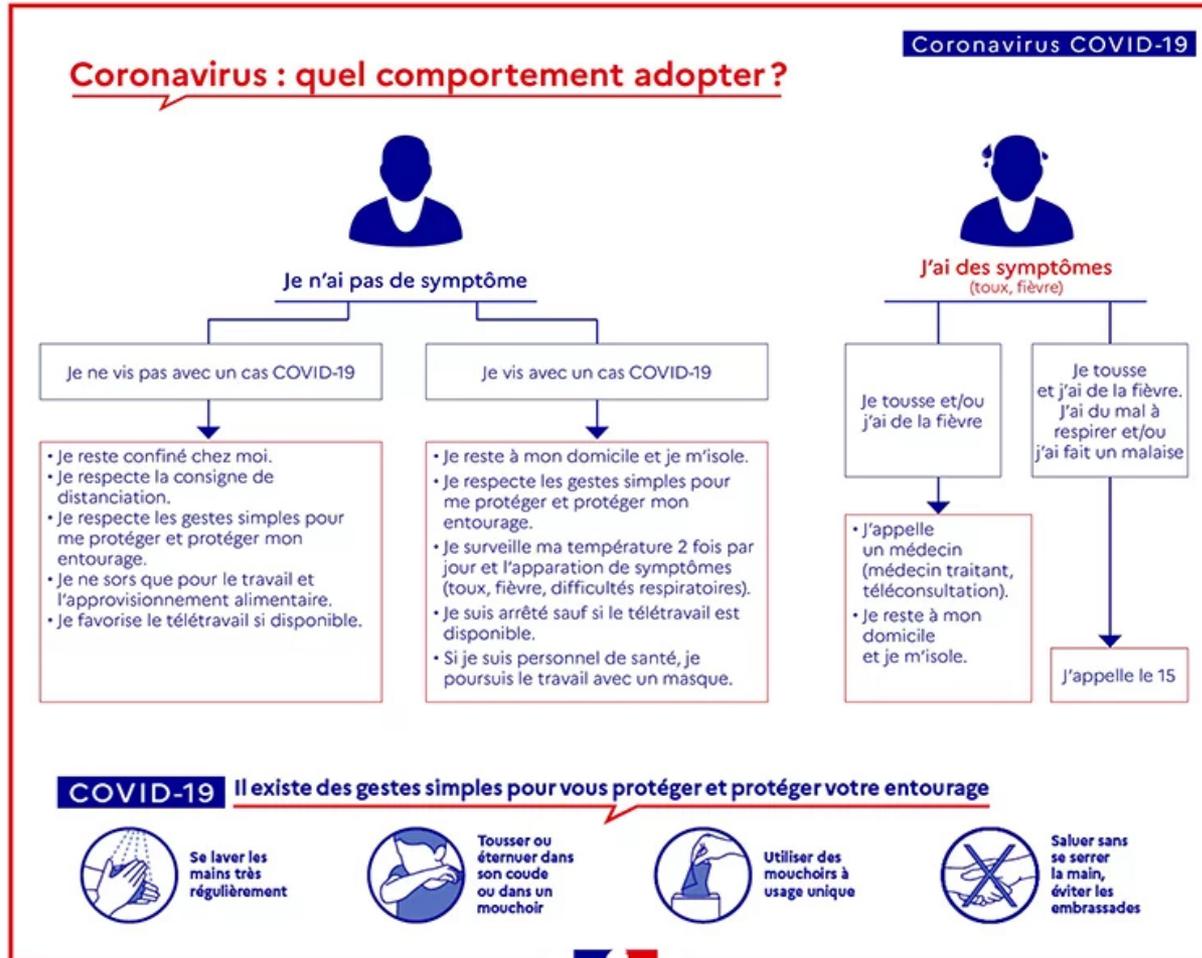
Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



# CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?



# POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

## • Site ARS Bretagne

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Plusieurs entrées sont possibles avec les liens nécessaires vers les différentes institutions :

- Les bulletins quotidiens externe
- Les communiqués de presse quotidien
- La FAQ (foire aux questions)
- Les informations dédiées aux professionnels et établissements de santé
- Les arrêts de travail



## Réseau social ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne/)



[www.facebook.com/arsbretagne/](https://www.facebook.com/arsbretagne/)

## • Site préfecture Bretagne

<http://www.prefecturesregions.gouv.fr/bretagne>

### ACTUALITÉS

19/03/2020  
Coronavirus : informations, recommandations et mesures sanitaires

04/03/2020  
8 mars 2020 – Journée internationale des droits des femmes en Bretagne

19/02/2020  
Signature de deux contrats de transition écologique en Bretagne

information  
**CORONAVIRUS  
COVID - 19**  
LE POINT SUR LA SITUATION  
EN BRETAGNE

## • Réseau social préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/prefecture-bretagne)



[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)

## • Site rectorat Bretagne

<http://www.ac-rennes.fr/>

**Coronavirus : point de situation dans l'académie**

**CORONAVIRUS COVID-19**

FERMETURE de toutes les ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES ET ÉTABLISSEMENTS DU SUPÉRIEUR de FRANCE à partir de LUNDI 16 MARS

Fermeture des écoles, collèges et lycées à compter du lundi 16 mars.  
Une continuité pédagogique est mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs.  
Une cellule d'appel du rectorat dédiée spécifiquement aux personnels de santé est mise en place à compter du lundi 16 mars : 8h-12h / 14h-17h > 02 23 21 77 65 et 02 23 21 77 74  
Les conditions d'accès au rectorat et DSDEN sont restreintes. Les bâtiments ne sont plus ouverts au public.

- > Consulter les informations nationales en fonction de l'évolution de la situation
- > Mise en œuvre de la continuité pédagogique
- > Numéros utiles en cas de question ou de difficulté

Informations ministère

ÉLÈVES / ÉTUDIANTS | PARENTS | PERSONNELS | PARTENAIRES | STATISTIQUES | PRESSE

## Annexe : données sanitaires par département

## Ille-et-Vilaine

### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 5 en service de réanimation;
- 87 autres modes d'hospitalisation ;
- 370 retours à domicile ;
- 82 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

## Morbihan

### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 11 en service de réanimation;
- 55 autres modes d'hospitalisation ;
- 368 retours à domicile ;
- 87 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

## Finistère

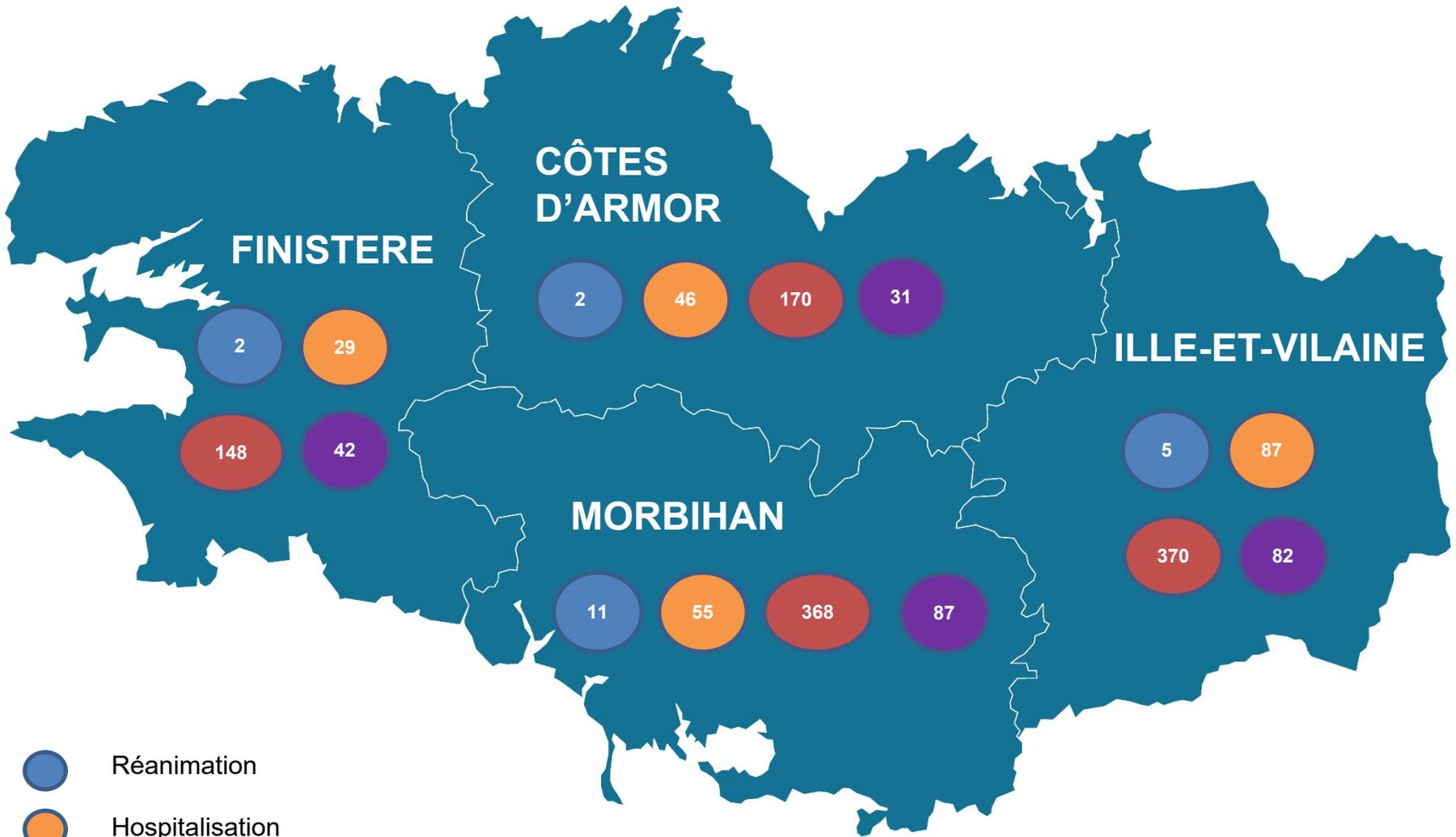
### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 2 en service de réanimation;
- 29 autres modes d'hospitalisation ;
- 148 retours à domicile ;
- 42 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

## Côte d'Armor

### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 2 en service de réanimation;
- 46 autres modes d'hospitalisation ;
- 170 retours à domicile ;
- 31 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.



-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

# ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 22/05/2020, 14h00

*Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)*

## COTES D'ARMOR

### Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

### Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	347	58,2%
Hommes	236	39,6%
Non renseigné	13	2,2%
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>100,0%</b>

Age moyen (en années)	56 ans
-----------------------	--------

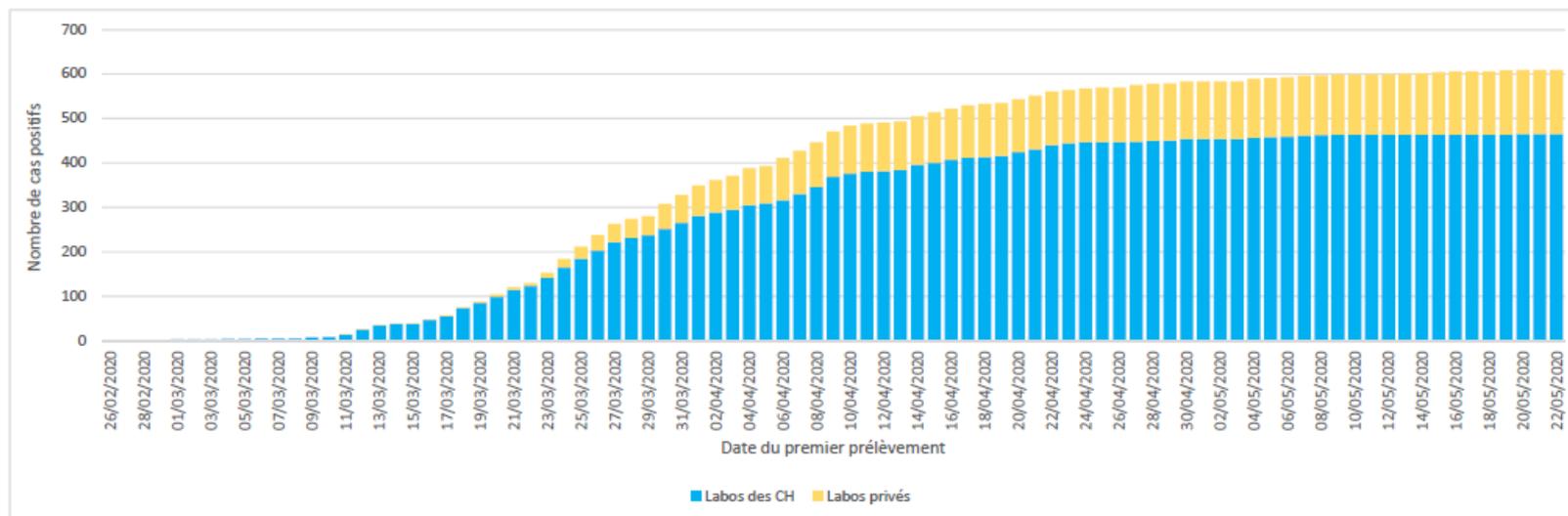
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	4	0,4%	5	0,3%	9	0,3%
De 18 à 39 ans	65	5,8%	75	4,6%	143	5,1%
De 40 à 64 ans	94	8,3%	136	8,3%	234	8,4%
De 65 à 74 ans	29	2,6%	23	1,4%	55	2,0%
75 ans ou plus	44	3,9%	108	6,6%	155	5,6%
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>20,9%</b>	<b>347</b>	<b>21,2%</b>	<b>596</b>	<b>21,4%</b>

# ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 22/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

## FINISTERE

### Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

### Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	375	61,6%
Hommes	234	38,4%
Non renseigné	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>100,0%</b>

Age moyen (en années)	53 ans
-----------------------	--------

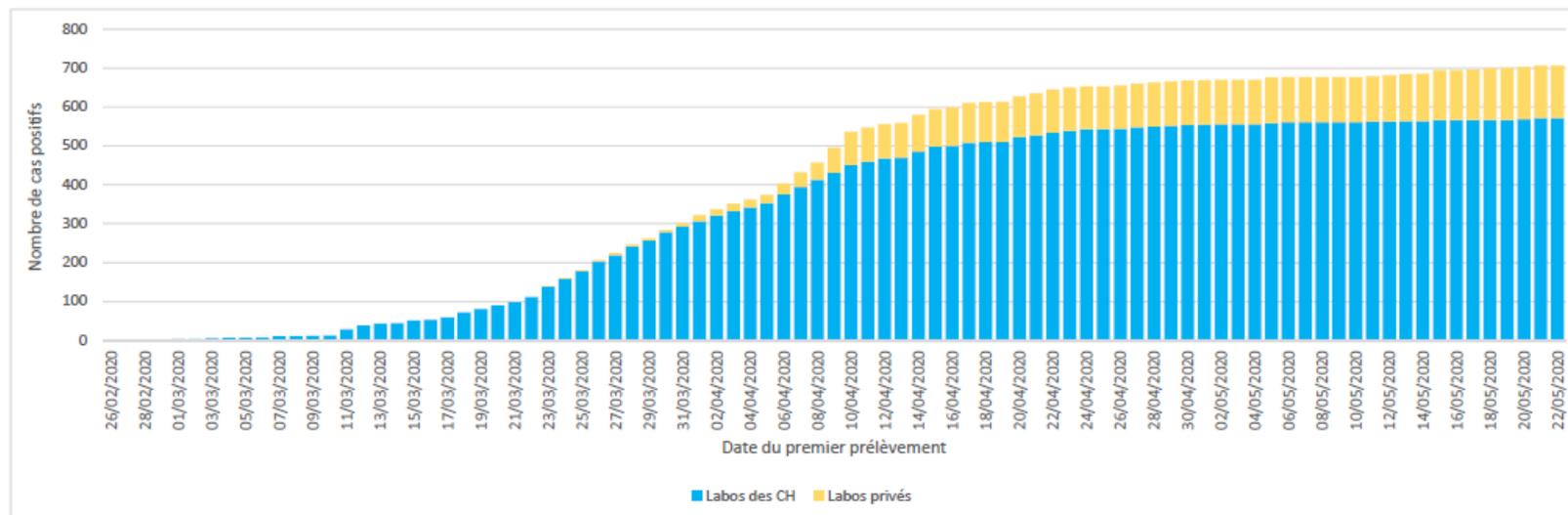
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	3	1,3%	3	0,8%	6	1,0%
De 18 à 39 ans	52	22,2%	126	33,6%	178	29,2%
De 40 à 64 ans	101	43,2%	156	41,6%	257	42,2%
De 65 à 74 ans	37	15,8%	22	5,9%	59	9,7%
75 ans ou plus	41	17,5%	68	18,1%	109	17,9%
<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>100,0%</b>	<b>375</b>	<b>100,0%</b>	<b>609</b>	<b>100,0%</b>

# ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 22/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

## ILLE-ET-VILAINE

### Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

### Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	429	60,6%
Hommes	279	39,4%
Non renseigné	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>100,0%</b>

Age moyen (en années)	54 ans
-----------------------	--------

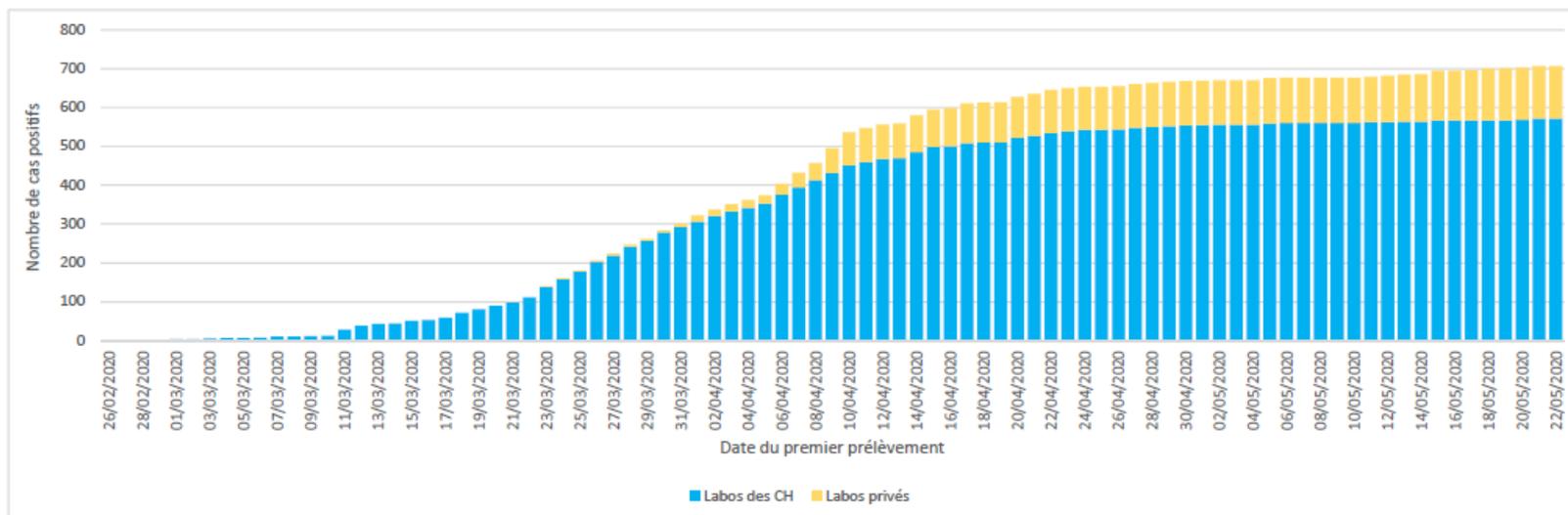
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	8	2,9%	12	2,8%	20	2,8%
De 18 à 39 ans	58	20,8%	147	34,3%	205	29,0%
De 40 à 64 ans	98	35,1%	147	34,3%	245	34,6%
De 65 à 74 ans	44	15,8%	18	4,2%	62	8,8%
75 ans ou plus	71	25,4%	105	24,5%	176	24,9%
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>100,0%</b>	<b>429</b>	<b>100,0%</b>	<b>708</b>	<b>100,0%</b>

# ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 22/05/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

## ILLE-ET-VILAINE

### Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

### Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	429	60,6%
Hommes	279	39,4%
Non renseigné	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>100,0%</b>

Age moyen (en années)	54 ans
-----------------------	--------

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	8	2,9%	12	2,8%	20	2,8%
De 18 à 39 ans	58	20,8%	147	34,3%	205	29,0%
De 40 à 64 ans	98	35,1%	147	34,3%	245	34,6%
De 65 à 74 ans	44	15,8%	18	4,2%	62	8,8%
75 ans ou plus	71	25,4%	105	24,5%	176	24,9%
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>100,0%</b>	<b>429</b>	<b>100,0%</b>	<b>708</b>	<b>100,0%</b>